



AMPLIFIONS LA MOBILISATION



**1, 2 million dans la rue, des millions de salariés
du public et du privé en grève pour exiger le retrait du projet de loi travail**

**Amplifions la mobilisation !
Nous ne sommes pas dupes !**

Ce n'est pas en facilitant les licenciements que des emplois seront créés !

Ce n'est pas en allongeant la durée du temps de travail que le chômage sera réduit.

Ce n'est pas en détruisant le Code du Travail, les Conventions Collectives que les salariés seront mieux protégés !

Les 9, 17, 24 et 31 mars des centaines de milliers de jeunes, de salariés ont exigé dans la rue le retrait du projet de loi travail.

Les salariés de la Sécurité sociale ont pris toute leur place dans cette mobilisation.

Assez de l'arrogance patronale et gouvernementale !

Le gouvernement n'a rien touché à l'essentiel de son projet de loi.

Bien au contraire, la violence de la répression policière notamment contre la jeunesse témoigne de sa volonté à imposer malgré l'opposition de l'immense majorité des salariés, ses lois antisociales et rétrogrades.

Par cette répression, le gouvernement espérait dissuader jeunes et travailleurs de se mobiliser. Il utilise aussi, cyniquement, l'actualité des monstrueux attentats de l'État islamique à Bruxelles, pour occuper le terrain médiatique. Mais rien n'a pu empêcher le succès de la mobilisation du 31 mars.

La mobilisation doit s'amplifier !

Le samedi 9 avril, dans toutes les villes de France, des rassemblements, des manifestations doivent permettre à tous les salariés d'imposer l'exigence du retrait du projet de loi travail.

Ce 9 avril doit être la préparation d'une nouvelle grève interprofessionnelle qui signifiera au gouvernement que s'il ne retire pas son texte, il portera la lourde responsabilité de la reconduction de la grève interprofessionnelle pour bloquer le pays jusqu'au retrait du projet de loi.

Les Fédérations FNPOS-CGT et FO de la Sécurité sociale appellent l'ensemble des salariés de nos organismes, de nos établissements à rejoindre les manifestations unitaires et interprofessionnelles du 9 Avril.

Ni amendable, ni négociable, la seule issue : LE RETRAIT !

Paris, le 4 avril 2016